

Num	Titre	Constats	Enjeux	Proposition	Outils	Partenaires potentiels
14	Création d'une troupe mixte : théâtre, danse, musique, chant, professionnels, amateurs, personne en situation de handicap	Théâtre privé, théâtre subventionné, professionnel, amateur etc... Les clivages restent important et le public parfois ne s'y retrouve pas dans ses attentes. S'il est nécessaire de partager les arts, il est peut être intéressant de se poser la question de la mixité de statuts. Une richesse humaine supplémentaire au service du public, de l'approche artistique. Le brassage social permettra alors à chacun de ne pas rester cloisonner dans l'étroitesse de son statut.	Notre société s'essouffle dans une professionnalisation et une spécialisation à l'extrême. Elle perd par la même la richesse d'une culture générale partagée. En permettant aux acteurs de la vie culturelle professionnels et amateurs de se rencontrer, on efface la spécificité pour aller vers le partage pour ne plus faire qu'un face au public. Rq:On peut imaginer cette troupe en résidence permanente dans un centre d'arts partagés	Mixité de statut, Mixité d'arts vers une expérience humaine et culturelle. Vers une dynamique populaire	Peut-être faut-il commencer par créer une structure: par ex Association loi 1901 Une réflexion naîtra, un projet artistique se mettra en place. La démarche vers un lieu ou vers des lieux d'accueil sera ainsi soutenu par la réalité d'un projet	Commune, département, salle de spectacle, région, département, ministères, Europe.... bénévoles, amateurs, professionnels
26	Faciliter l'implication des bénévoles	S'impliquer dans une association ou un projet culturel demande un investissement et des connaissances administratives, contextuelles qui peuvent démobiliser les personnes qui travaillent ou qui ne savent pas comment s'y prendre.	Faciliter l'implication des bénévoles	Reconnaître le bénévolat et faciliter les démarches administratives et institutionnelles	Convertir l'investissement des bénévoles en droit (points/trimestre) à la retraite - Permettre aux bénévoles de disposer d'autorisation d'absence et de crédit d'heures pour pouvoir s'absenter pendant leur temps de travail pour remplir leurs obligations - Simplifier les démarches administratives : création de plateforme ressources/info - Faciliter les rencontres avec les élus pour soutenir des projets culturels associatifs - Compétence culture/éduc pop obligatoire à un échelon local	Élus, institutions
28	Faire reconnaître un projet culturel par les élus locaux	Nous organisons des manifestations culturelles dans un territoire rural. Le soutien des maires et des présidents de communautés de communes est primordial pour la mise en œuvre et la pérennité de nos projets. Mais la culture n'est pas toujours vu comme une composante essentielle du la vie locale et de la promotion de l'individu.	Nous voulons continuer à organiser des manifestations et être soutenus et accompagnés par les élus locaux	Avoir un argumentaire pour présenter aux élus locaux et recueillir leur soutien	Construire un guide des relations avec les élus locaux autour de la culture	Organisateurs culturels, salariés bénévoles, élus, personnels des administrations locales
31	Formation des bénévoles	Difficultés pour les bénévoles associatifs de se dégager du temps pour se former - Difficultés de valoriser et reconnaître les compétences acquises par les bénévoles	Reconnaissance des compétences acquises par le bénévolat et de l'engagement - Reconnaissance de l'engagement du statut de bénévole: congés de bénévolat/ temps partiels de bénévole n'impactant pas la retraite - Validation d'acquis et des expériences - Valoriser l'action des bénévoles en leur apportant une formation	Création d'un crédit de formation pour que chaque association puisse allouer une ligne budgétaire à la formation de ses bénévoles	Donner plus d'information sur le statut de bénévoles de la part du ministère en charge de la vie associative - Former sur le statut de bénévole	Bénévoles et pouvoirs publics
36	L'accompagnement des bénévoles des associations	Il est parfois difficile de définir les valeurs que l'on veut transmettre à travers les projets - Difficultés de renouvellement des bénévoles - Difficultés de communication auprès du public et des différents acteurs - Méconnaissance de son environnement : acteurs et dispositifs - Manque d'outils, de méthodologie	Favoriser le soutien à la vie associative pour encourager les bénévoles	Accompagner les associations et les soutenir (démarrage et fonctionnement au quotidien)	Identifier des acteurs compétents dans l'accompagnement pour : - accompagner les associations dans l'élaboration de leur projet associatif - favoriser la formation des bénévoles (outils de fonctionnement, participation des habitants...)	Fédérations d'éducation populaire, SCOP
37	L'animation des territoires	La culture est un levier d'animation des territoires. Cet aspect n'est cependant que très peu reconnu ou connu. Elle est un outil de médiation sur tous les terrains, vecteur d'échanges et d'expression de TOUS. Nous ne pouvons pas réduire la culture uniquement aux pratiques artistiques et devons considérer toutes les cultures	Pour que la dimension culturelle ne se limite pas à de la programmation mais permette le vivre ensemble et le lien entre les habitants	Former/ sensibiliser les élus territoriaux et associatifs à cet enjeu de l'action culturelle	Démonstration par l'exemple, partage d'expérience par le réseau grand est des acteurs de l'éducation populaire et de la culture.	Fédérations d'éducation populaires, associations, organismes intervenant pour la formation des élus territoriaux.

40	L'intelligence collective au service d'une gouvernance partagée	Les modes de gouvernance au sein des associations et institutions actuelles sont empreints des rapports de pouvoir hiérarchique, où la compétition et la violence ne permettent pas aux individus de coopérer efficacement face aux enjeux cruciaux de notre société. La violence des rapports institutionnels et interpersonnels fragilise, voir anéantit la motivation et la participation des acteurs.	Développer des dispositifs et des outils qui favorisent la créativité, l'innovation, la coopération aux niveaux individuels, collectifs et organisationnels. Expérimenter les nouveaux dispositifs de gouvernance partagée, en s'inspirant de l'holocratie et la sociocratie. Développer écoute, confiance, motivation, par une communication authentique et bienveillante, de manière à développer le bien être et l'intelligence émotionnelle. Améliorer la performance socio-économique des individus et des groupes.	Former et accompagner les acteurs culturels et éducatifs aux nouveaux modes de gouvernance partagée (intelligence relationnelle organisationnelle collective)	Modules de formation pour les bénévoles et les professionnels des différents réseaux, structures et groupes. Échanges de pratiques, mutualisation des outils.	Anne Carbonnel à l'IUT de Metz-Université de Lorraine Université du Nous
43	La création d'un statut d'artiste médiateur dans le domaine de la transmission et de l'éducation populaire	Les artistes intervenants dans la formation, l'animation d'ateliers de pratique artistique et d'éducation populaire ont des statuts très variés en fonction de leur domaine d'activité original: intermittent du spectacle, animateur, contractuel, auto-entrepreneurs... Chaque statut suit des logiques de fonctionnement différentes, et l'organisateur encadrant ces interventions se retrouve souvent face à un casse-tête réglementaire. La seule constante entre tous ces statuts est une certaine précarité pour l'artiste intervenant.	Certaines barrières empêchent d'envisager des politiques d'éducation culturelle et d'éducation populaire avec des artistes intervenants formés, compétents, et ayant un statut stable leur permettant de se projeter dans cette activité. Leur recrutement se fait sur des critères qualitatifs très variés, en fonction de l'organisateur: une scène conventionnée s'appuie sur des critères artistiques, une structure d'éducation populaire sur des critères de proximité, parfois des critères purement financiers. Les critères pédagogiques ne sont pas toujours les premiers.	Créer un statut d'artiste médiateur, complémentaire à celui d'intermittent du spectacle, avec un profil d'activité majoritairement porté sur la transmission.	Une expérimentation à l'échelle d'une Grande région, avec la création d'un statut contractuel sur 3 ou 5 ans. L'artiste touche un salaire mensuel fixe, et doit en contrepartie réaliser un certain nombre d'heures d'enseignement artistique ou d'ateliers d'éducation populaire dans l'année. Il accède à une offre de formation lui permettant d'approfondir ses compétences, ses ressources en art et pédagogie. Une évaluation des bilans et du projet de l'artiste, permet de renouveler son statut. Table ronde permettant d'exposer et de partager l'idée, d'en exposer les problématiques de réflexion avec un premier cercle, devant un public, puis atelier ouvert d'appel à contribution sur les différentes problématiques exposées	Une volonté politique, une coordination avec toutes les structures d'enseignement artistique et d'éducation populaire, pour l'accueil et la formation de ces artistes.
51	La place du stagiaire BPJEPS animation culturelle dans une structure socio-culturelle	La fiabilité du tuteur et de la structure posent un problème s'ils ne tiennent pas la route et la stagiaire n'apprend rien ou se retrouve sans structure en cours de parcours. Au sortir de la formation, un stagiaire n'est pas opérationnel.	Pour être crédible et épanouir, un stagiaire doit recevoir une formation solide avec des bases données par des gens d'expérience et disponible.	Créer un contrat d'engagement du tuteur et de la structure avec une certification reconnue par Jeunesse et Sports	Création d'un label certifiant dans le cadre duquel le tuteur et la structure devraient répondre aux exigences d'une formation professionnelle. > Se baser sur les résultats avec une grille d'évaluation du tuteur par le stagiaire sur les critères de disponibilité, accompagnement, mise en situation, épanouissement du stagiaire	Les organismes de formation DRJS
56	Les questions de sécurité pour l'organisation de manifestation ou d'actions culturelles en milieu rural	Difficultés à connaître toute la réglementation en vigueur pour l'accueil de spectacles en milieu rural et complexité des démarches	Faire la distinction entre le milieu professionnel urbain et l'accueil en milieu rural Prendre en compte les différences et les spécificités Faciliter l'accompagnement dans la mise en place de spectacles dans de très petites communes et s'adapter aux infrastructures existantes (pas de pôle culturel conséquent en milieu rural).	Accompagner les associations dans la prise en charge des démarches relatives à la sécurité Assouplir et simplifier les contraintes liées à la diffusion en milieu rural	Proposer des temps de formation ouverts à tous Créer un organisme spécifique avec des antennes de proximité Organisme dédié et identifié pouvant soutenir les associations	
60	Parcours artistiques et culturels amateurs	Souvent la pratique, la médiation, l'échange et l'accès à "l'offre culturelle" sont dissociés.	Prendre en compte qu'un parcours tout au long de la vie avec les différentes dimensions citées ci-dessus participent à une démarche d'éducation populaire	Communiquer (centre de formation, artistes, animateurs, à l'interne des fédérations d'éducation populaires...) sur la dimension de parcours, mettre en œuvre les contrats locaux d'éducation artistique et culturelle (CLEA)	Partages d'expérience autour des contrats locaux d'éducation artistique et culturelle (CLEA) Généralisation de ce type de dispositif	DRAC, collectivités, éducation nationale, associations

77	Reconnaissance et valorisation de l'engagement citoyen pour favoriser la dynamique d'innovation et d'éducation populaire et le développement du pouvoir d'agir	<p>L'engagement associatif sous toutes ses formes est un vecteur de solidarité et contribue à construire une société plus juste et plus en adéquation avec les besoins et les aspirations de chacun. Il est un puissant moteur de bien-être, de construction de citoyenneté, de cohésion sociale dont les indicateurs nationaux de richesse et de qualité de vie devraient pouvoir rendre compte. L'engagement bénévole est connu pour être la première ressource des associations; sa part dans la co-construction, la vitalité, l'évaluation des politiques publiques demande à être mieux reconnue, prise en compte et valorisée.</p>	<p>La logique de l'éducation populaire et de la culture au sens large est au cœur des projets de liens à construire et/ou à valoriser avec les jeunes et leur entourage autour des projets de parrainage solidaire. Les personnes qui s'engagent de manière bénévole y apportent une contribution qui enrichit ces projets. Cet engagement et cette contribution doivent pouvoir être reconnus, valorisés à trois niveaux; celui de la personne qui apporte expérience et compétence et s'enrichit de l'expérience des autres, celui de l'association qui porte ce projet seule ou avec d'autres, celui des pouvoirs publics qui sont mieux à même d'apporter des réponses adéquates aux problématiques sociétales.</p>	La reconnaissance et la valorisation de la place et de l'expérience dans l'engagement citoyen dans les politiques publiques.	<p>Expérimenter sur un ou des territoires cette reconnaissance comme une valeur ajoutée dans les dynamiques des actions locales réunissant une pluralité d'acteurs : bénévoles engagés, acteurs associatifs, élus, pouvoirs publics. A partir du cadre légal (ETCS/CPA/Congé engagement) des outils existants par ex le passeport bénévole de France Bénévolat? il s'agit d'élaborer concrètement des modalités de reconnaissance de l'expérience et de sa prise en compte: pour la personne engagée tout au long de la vie, pour le projet comme un apport essentiel et pour les modalités d'animation de politiques publiques plus participatives.</p>	<p>Personnes engagées a titre professionnel, non professionnel, bénévole, élus et représentants des pouvoirs publics</p>
83	Aider les gens à s'affranchir de la société de consommation.	<p>L'utilisation du temps par les ménages actuels ne favorise ni la vie sociale ni la vie familiale. Le temps résiduel des ménages (c'est à dire le temps hors travail) a été complètement réduit par le temps de consommation qui a explosé. Le budget-temps de loisirs non marchands (potager, couture, convivialité entre voisins, etc.) ne cesse de baisser. Tandis que les loisirs marchands ont, eux, augmenté. Or, le temps passé dans les magasins n'est pas du temps où l'on fait des choses ensemble.</p>	<p>Les gens se connaissent de moins en moins et peuvent donc de moins en moins faire des choses ensemble. Le vivre ensemble ça ne marche pas, essayons de faire ensemble, même des petits projets ou des actions simples : activités de temps libre centrées sur le renforcement du lien social et la détente : sorties, ateliers, soirées. Valoriser leurs savoirs et leur temps dans le cadre d'échanges réciproques de savoirs ou de système d'échanges locaux.</p>	Favoriser les loisirs non marchands générateurs de lien social et valorisant les individus		
84	Les populations précarisées et marginalisées dans les quartiers prioritaires de la ville et les zones rurales reculées	<p>Des franges entières de la population sont devenues invisibles. La précarité, ce n'est pas le fait d'avoir peu c'est le fait d'avoir peur. Nous sommes dans une société qui a peur à tous les étages : pour nous, les enfants, l'avenir ; on a peur de sortir et peur de rester tout seul chez soi ; on a peur des autres, on a peur du travail. La précarité ne coïncide pas avec la pauvreté, car les classes moyennes peuvent être touchées par cette précarité. Elle amène à l'auto-enfermement, à l'absence de disponibilité pour la vie publique. Les précarités s'auto-excluent.</p>	<p>Aujourd'hui le travail socio-éducatif, dans une société qui ne soutient plus les individus doit être global, il doit s'adresser aussi bien aux problèmes économiques, à la violence politique et administrative subie par les gens, au lien culturel et affectif. Le relationnel doit être consolidé et développé. Les intervenants socioculturels doivent être des acteurs polyvalents capables de travailler sur toutes les dimensions.</p>	Orienter nos actions sur ces publics et dégager des moyens humains conséquents : du personnel compétent, stable et rémunéré correctement.		